

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

567^{ème} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

14 JANVIER 2016

PSC/PR/BR.(DLXVII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 567^{ème} réunion tenue le 14 janvier 2016, a suivi une communication de la Commission sur la situation en République centrafricaine (RCA), ainsi que les déclarations des représentants du Gabon, des Nations unies, de l'Union européenne, et celles de membres permanents du Conseil de Sécurité de Nations unies, à savoir, les Etats-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni.

Le Conseil a rappelé ses décisions antérieures sur la situation en RCA, en particulier le communiqué de presse de sa 506^{ème} réunion, tenue le 13 mai 2015. Dans ce contexte, le Conseil s'est félicité de l'évolution positive et encourageante de la situation en RCA.

Le Conseil a salué les efforts continus déployés par les autorités de la Transition, avec l'appui des forces de Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et l'Opération française Sangaris, qui ont permis de créer les conditions de sécurité nécessaires à la tenue du référendum constitutionnel et du premier tour des élections présidentielle et législatives. Le Conseil s'est en outre félicité de la visite du Pape François en RCA et de l'attention ainsi portée à la situation dans le pays. Le Conseil a également salué la mobilisation réussie des populations centrafricaines pour prendre part au référendum constitutionnel, avec un taux de participation estimé à 71%, et ce, en dépit des contraintes logistiques et sécuritaires. Le Conseil a noté que le référendum constitutionnel a constitué un véritable test aussi bien pour les acteurs centrafricains que les partenaires, les pays de la région et l'UA, eu égard aux nombreux défis auxquels doit faire face la RCA.

Le Conseil a pris note avec appréciation de la bonne tenue du premier tour des élections législatives et présidentielles couplées, le 30 décembre 2015. Toutefois, le Conseil a demandé à l'Agence nationale des élections (ANE), au Comité stratégique sur les élections et à l'ensemble des partenaires impliqués dans l'organisation des scrutins de prendre les mesures requises en vue de corriger les dysfonctionnements relevés lors des premières phases du processus électoral.

Le Conseil a renouvelé ses remerciements aux partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA, notamment les Nations unies, l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique et la France, et réitéré sa gratitude aux chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) pour leur appui multiforme, qui a permis de créer les conditions nécessaires à la tenue effective des premières phases du cycle électoral. Le Conseil les a encouragés à poursuivre leur assistance en vue de la réussite du second tour des élections présidentielle et législatives, afin de parachever le processus de retour à l'ordre constitutionnel et de stabilisation durable en RCA.

Le Conseil a rappelé la responsabilité première des acteurs politiques et sociaux centrafricains dans le retour à la paix et à la stabilité dans leur pays. Le Conseil, tenant compte des nouveaux enjeux liés au deuxième tour, les a exhortés à continuer de respecter le Code de bonne conduite signé par les candidats à l'élection présidentielle, à préserver les bons rapports entre les communautés et à consolider la situation apaisée qui s'est installée, en vue de faciliter la tenue du deuxième tour des élections.

Le Conseil a exprimé sa vive préoccupation face aux éruptions de violence comme celles survenues les 26 septembre et 26 octobre 2015, qui ont entraîné des pertes en vies humaines, des blessés, ainsi que d'importants flux de personnes déplacées et des destructions de biens. Le Conseil a fermement condamné ces violences, qui affectent notamment les populations civiles.

Le Conseil a, une fois encore, exprimé son indignation face aux allégations d'actes de violence et d'agression sexuelles commises sur des femmes et des enfants par des personnels de la MINUSCA. Le Conseil a réaffirmé la ferme condamnation par l'UA des actes de violence sexuelle par des soldats de la paix dont le mandat est d'abord de garantir l'intégrité physique des populations civiles, en particulier les femmes et les enfants. Le Conseil a demandé aux Nations unies et aux pays contributeurs de troupes de mener les enquêtes nécessaires en vue d'identifier et de traduire devant les juridictions compétentes, les auteurs de ces actes inacceptables.

Le Conseil s'est félicité du travail accompli par le Représentant spécial et Chef de la Mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale (MISAC), le Général Jean-Marie Michel Mokoko, à la tête du Groupe de coordination pour la préparation et le suivi des réunions du Groupe international de contact sur la RCA (G8-RCA), à Bangui, dans la coordination des efforts de la communauté internationale en vue d'un règlement efficace et durable de la crise centrafricaine. Le Conseil a salué la contribution de 300 000 dollars américains apportée par la Commission de l'UA à l'organisation des élections, et s'est félicité du déploiement d'une mission d'observation électorale de l'UA en RCA et de la tenue de l'Atelier sur le Désarmement, la Démobilisation, la Réintégration et le Rapatriement (DDRR), à Addis Abéba, du 25 au 26 novembre 2015, au profit d'une vingtaine d'acteurs et responsables centrafricains.

Le Conseil a souligné la nécessité de trouver des solutions adaptées et coordonnées à la situation humanitaire, en particulier la question des réfugiés et des déplacés, ainsi qu'aux conséquences douloureuses des crises confessionnelles et communautaires qu'a connues la RCA. Le Conseil a souligné l'impératif d'une réforme urgente du secteur de défense et de sécurité en vue de la mise en place de forces nationales représentatives de la nation centrafricaine, professionnelles et républicaines. Le Conseil a souligné que ces questions, y compris celles relatives à la lutte contre l'impunité et à la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire centrafricain, devraient, dans l'esprit du Pacte républicain adopté par le Forum national de Bangui, constituer des priorités pour le gouvernement qui sera issu des prochaines élections.

Le Conseil a lancé un appel aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'aux organisations régionales, notamment la CEEAC, la CEMAC et la CIRGL, afin qu'ils poursuivent et intensifient leur appui à la RCA. A cet égard, le Conseil a demandé à la Commission, en relation avec les institutions et les partenaires concernés, de développer une stratégie de relèvement et de reconstruction post-conflit en vue de mettre la RCA sur la voie d'un développement durable.